

N° 4 - Décembre 1965

LE PAYS CHAUVINOIS

BULLETIN

DE LA
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville. Téléph. 44.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

Président : M. Pierre SAILHAN - Boulevard des Châteaux . Téléph. 44.30.93

Conservateur du Musée : Madame COUDERC . 7, Rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER. Rue de la Fontaine

Trésorier : M. F. PASSONI . 32, Rue de Saint-Savin. Téléph. 44.31.69

Banque : Crédit Agricole. N° 1714

SOMMAIRE

Routes et Ponts en Pays Chauvinois	Pierre SAILHAN
Échos de la Révolution de 1789 à Chauvigny	Françoise AUBIN
Rapport sur les Fouilles de Chalonge	Pierre SAILHAN
Sortie Annuelle - Visite en Pays Niortais	Micheline ROSIER
Chronique du Musée (Suite)	Micheline ROSIER Suzanne COUDERC

ROUTES ET PONTS EN PAYS CHAUVINOIS

INTRODUCTION

La présente étude est consacrée à l'histoire des routes dans le Pays Chauvinois et, spécialement, à celle de la route transversale qui relie Poitiers à Bourges.

Elle se divise en deux parties.

La première traite des routes et chemins proprement dits et consacre des développements étendus aux variations de tracé et de caractéristiques de la route Poitiers Bourges.

La deuxième est consacrée au passage de la Vienne par cette voie et à l'histoire des gués, bacs et ponts de Chauvigny.

PREMIERE PARTIE

CHEMINS ET ROUTES

LES CHEMINS PRÉHISTORIQUES.

Les routes sont nées du besoin sans cesse accru qu'ont eu les hommes de voyager.

Ce sont des nécessités vitales, Par exemple la recherche de contres giboyeuses, la fuite devant les grands cataclysmes qui ont contraint les hommes de la préhistoire à se déplacer.

Par la suite, au fur et à mesure que naissait, puis se perfectionnait leur industrie, ces voyages sont devenus de plus en plus nombreux.

On possède la certitude qu'à l'époque néolithique¹ existaient de véritables courants commerciaux. C'est ainsi que les outils produits dans les ateliers de taille de silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) s'exportaient dans une grande partie de l'Europe occidentale.

L'existence de chemins régulièrement pratiqués en découle. Ce n'était alors que de simples sentiers.

A l'aube des temps historiques, les Celtes, nouvellement installés en Gaule et qui utilisaient des chars, construisaient des chemins qui suivaient ordinairement les lignes de crêtes.

Il est possible que certains tronçons de chemins dominant la rive droite de la Vienne au nord de Chauvigny (vers La Grange à Maillaud) et du sud (vers Chalonge) soient des vestiges de ces voies ; mais l'identification de chemins celtiques est très difficile et aléatoire.

LES VOIES ROMAINES.

L'époque romaine a vu la création, dans toute l'Europe d'un admirable réseau routier.

¹ Environ huit mille à mille cinq cents ans avant Jésus-Christ.

Comme de nos jours, ces voies étaient hiérarchisées ; les plus importantes étaient construites avec la grandeur dans la conception et la perfection dans la réalisation qui sont la marque des travaux romains.

Dans l'organisation administrative gallo-romaine, le Pays Chauvinois faisait partie de l'Aquitaine.

Il était traversé par une voie **principale** : celle de Poitiers à Rome, par Argenton, Bourges et Lyon² et par des voies **secondaires**, d'importances diverses, qui ont dû être nombreuses en raison de la grande dispersion de l'habitat à cette époque.

La grande voie de Poitiers à Bourges traversait la Vienne au gué des Églises, dont nous parlerons dans la deuxième partie de cette étude.

Des bornes milliaires la jalonnaient : l'une d'elles, qui mentionne le nom de l'empereur Commode³ est actuellement dressée contre le chevet de l'église Saint-Pierre, aux Églises.

Elle paraît avoir été évidée pour servir de sarcophage.

Le sommet de colonne et le chapiteau qui la couronnent n'ont probablement aucun rapport avec elle, mais doivent provenir d'un monument romain de Saint-Pierre-les-Églises.

Quatre autres bornes milliaires, provenant de la même voie, sont exposées au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Échevinage, à Poitiers, avec divers fragments de monuments gallo-romains trouvés à Saint-Pierre-les-Églises.

Une autre borne milliaire, qui avait servi de sarcophage, est érigée à l'angle Nord-Est de la place publique d'Antigny.

En Pays Chauvinois, le tracé de la voie romaine de Poitiers à Bourges est parfaitement connu⁴ :

Dans la commune de **Jardres**, il passe à La Chaussée (toponyme caractéristique) et à Montchaland.

Dans celle de **Pouillé** à La Loge.

Dans celle de **Chauvigny** au Bois-Sené et La Tremblaye, il emprunte ensuite un vallon qui descend dans la vallée de la Vienne sur La Rivière-aux-Chirets, traverse la Vienne aux Églises ; bifurque, au sud de la cote 83, pour prendre la direction sud-est ; passe à La Fosse-de-Jeu, La Stère et rejoint l'actuel chemin départemental n° 54 à la bifurcation de celui-ci avec le C.D. 17.

Incertain à partir de ce point, le tracé redevient net à partir de Bois-Clair, où il se dirige vers l'est nord-est passant au nord de Luchet.

Dans la commune de **Fleix**, il passe au sud des May et au nord de Dizac.

Il sert ensuite de limite aux communes de **Paisay-le-Sec** et de **Leignes-sur-Fontaine** jusqu'aux Abattis.

² TOURNEUR-AUMONT: « Les cinq réseaux, de voies romaines autour de Poitiers ». «Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest», 3^e et 4^e trimestres 1945.

³ L'empereur Commode régna de 189 à 192 après Jésus-Christ.

⁴ Les noms de lieux et les cotes que nous citons figurent tous sur la carte au 1/25.000^e de l'Institut géographique national, Chauvigny 3-4, 1960, et, plus à l'Est, sur la carte d'État-Major au 1/50.000^e.

Puis, dans la commune d'**Antigny**, il est emprunté par l'actuelle voie communale n° 2 et passe à La Richardière, d'où il se dirige en droite ligne sur le hameau de Saint-Cyprien et atteint la Gartempe qu'il traverse au gué de Ceaux.

Il forme ensuite la limite des communes d'**Antigny** et de **Saint-Germain**, puis celle de Saint-Germain et de **Béthines**, passant à Machetiau et Villiers et près de Barbrou, Merlin et La Varenne.

Il pénètre ensuite dans la commune d'**Ingrandes** (département de l'Indre).

Dans les parties qui ne paraissent pas avoir été modifiées par des travaux modernes, la voie a une largeur de 5 à 6 mètres.

Elle est généralement bordée de fossés assez profonds.

Nous avons la chance de posséder de belles coupes longitudinales et transversales de cette voie, au lieu-dit la Stère, commune de Chauvigny : une carrière de pierre y était exploitée il y a encore une dizaine d'années et le front de l'exploitation, mordant sur la voie romaine, l'a coupé.

Voici le détail des couches que l'on y rencontre, de bas en haut:

À la base, au-dessus du rocher qui fait l'objet d'exploitation de la carrière, une couche de terre rouge caillouteuse (groge) qui est la couverture naturelle du terrain, puis, successivement :

- 1 - Un blocage en moellons calcaires, épais de 15 à 25 cm ;
- 2 - Une couche pulvérulente de couleur blanche qui est constituée soit de calcaire broyé, soit plus probablement, de chaux grasse, épaisseur 3 à 5 cm ;
- 3 - Une couche de gros sable siliceux maigre, épaisseur 8 à 10 cm ;
- 4 - Une couche blanche pulvérente de calcaire ou de chaux contenant du gravier et qui peut être en béton maigre, épaisseur 8 cm ;
- 5 - Une grave⁵ de couleur jaune rougeâtre assez foncée, épaisseur 3 cm ;
- 6 - Une grave jaune clair, épaisseur 6 cm ;
- 7 - Une grave rouge, épaisseur 6 à 7 cm ;
- 8 - Une couche très régulière de pierre cassée 40/70 mm, épaisseur de 6 à 7 cm.

Au-dessus existent des couches irrégulières et non suivies de terre et de pierre, qui sont probablement des recouvrements plus récents.

Le total des couches 1 à 8 représente une épaisseur moyenne de 60 à 65 cm, ce qui est considérable et donne une idée du soin que les gallo-romains apportaient à la construction de leurs routes.

Il est à remarquer que cette superposition de couches de matériaux sablo-graveleux s'apparente très curieusement à la technique routière dite « des assises », qui a été mise au point ces dernières années ! Aucune trace de dallage n'a été trouvée en aucun point de la voie.

Les voies secondaires, qui ont généralement laissé peu de traces, sont moins connues.

Touzé de Longuemar⁶, qui a fait, au siècle dernier, d'importantes études archéologiques sur le département de la Vienne, cite les voies romaines secondaires et « tramites » suivantes qui traversaient notre région :

⁵ Gravier mêlé de sable auquel un certain pourcentage d'argile confère de la résistance.

- Voie de Ruffec à Cenon qui, venant de la route de Rom et passant près de Charroux, traversait au pont de Queaux la voie de Poitiers à Limoges et, de là, remontant la rive gauche de la Vienne, coupait à la rivière aux Chirets la voie de Poitiers à Bourges, puis, continuant à suivre la Vienne, arrivait au vieux Poitiers et à Cenon ;

- Voie de Poitiers à la Souterraine, venant de la Pierre-Levée, cette voie passait à Savigny, le Pas-de-Saint-Martin, le Charrault, le Gué-de-Cubord, la Chapelle-Viviers, la Chaise, pour atteindre ensuite Montmorillon et le Dorat ;

- Voie de Poitiers à Montmorillon, par La Choltièrre, Tercé, La Ferrandière, Bonneuil, Saint-Martin-la-Rivière, La Grange, La Charrière et Poirat.

Nous mentionnerons également l'itinéraire Saint-Pierre-les-Églises - Chauvigny, embranchement de la voie de Poitiers à Bourges, dont l'existence paraît attestée par les traces rectilignes qui transparaisaient au milieu de terrains cultivés et qui étaient peut-être l'amorce d'une voie passant à Sainte-Radégonde (où nous avons nous-même découvert des vestiges gallo-romains) et se prolongeant vers le nord.

LE MOYEN ÂGE.

Les invasions barbares et la chute de l'Empire Romain eurent pour conséquence la disparition plus ou moins rapide du réseau routier que nous venons d'évoquer.

Après les convulsions du Haut Moyen Âge, l'établissement de la féodalité modifia profondément l'organisation du pays. Bien des villes et villages se déplacèrent ou se regroupèrent, bien des chemins changèrent de tracé.

La population de Chauvigny s'étant réfugiée, au moment des invasions, sur la colline facile à défendre qui sépare la vallée de la Vienne de celle du Talbat la « Ville Haute » fortifiée devint le coeur de l'agglomération.

Cependant, les quartiers industriels de la « Ville Basse », animés par les chutes du Talbat, se serraient à ses pieds et s'entouraient eux-mêmes de murailles.

À ce déplacement de la ville vers le nord a correspondu un changement de tracé de la grande voie de Poitiers à Bourges. Abandonnant le gué des Églises, la route, dès le Moyen Âge, franchit la Vienne sur un pont, situé à peu de distance du pont actuel.

Empruntant ensuite les rues du Berry, de la Paix et des Murs, elle atteignait l'actuelle place des Martyrs-de-Bélâbre (place du Poirier) et se prolongeait par le chemin qui existe toujours entre la voie ferrée du Blanc et la route nationale actuelle (quartier de Bellevue) qu'il rejoint à l'entrée du pont dit de « Quatre Mètres », près du château d'eau de Bellevue. Ce chemin est d'ailleurs toujours connu sous le nom d'ancien chemin de Saint-Savin⁷.

⁶ TOUZÉ DE LONGUEMAR : « Mémoire sur les voies anciennes, les limites territoriales et les monuments qui peuvent être rapportés à l'époque gauloise dans le Haut Poitou », in « Mémoires S.A.O. », tome XXVII, 1862, p.p. 57 à 59.

⁷ Nous devons à l'obligeance de M. DUGUÉ, professeur d'histoire au Lycée de Rochefort, des précisions concernant le tracé emprunté en ville par cette route. Elles proviennent du registre des déclarations des cens et rentes datant de 1553 (Archives départementales, G8, registre 189) dont M. Dugué fait actuellement le dépouillement. Il est notamment écrit, folio 26 recto : « maison jardin et appartenances appelés le Poirier assys au desoulbz de la Tallebastière, le chemin par lequel on va de ceste Ville à Saint-Savin ».

Au-delà de la vallée du Pontereau, il se détache à nouveau de la route actuelle, sur la droite, et passait ensuite auprès de Fleix.

LES TEMPS MODERNES.

La première route royale.

La longue suite de guerres qui marqua en France le XVI^e siècle ne fut pas favorable à l'épanouissement de la vie économique ; elle empêcha l'exécution de travaux publics importants.

L'état des routes et des ponts s'en ressentit. Le grand Sully, conscient de l'importance du problème, s'y attaqua tout d'abord en mettant sur pied une organisation administrative qui préfigurait le service des Ponts et Chaussées et dont il était le chef avec le titre de « Grand Voyer de France ». L'édit de 1607, promulgué par Henri IV, jetait les bases de la réglementation de la voirie. Sait-on que certaines de ses clauses sont toujours en vigueur ?

Mais l'effort de Sully ne fut pas poursuivi. En 1663, Jean de La Fontaine, passant par Chauvigny pour se rendre à Limoges, dédiait ces vers peu flatteurs aux routes de notre région :

*« Qui n'y fait que murmurer,
Sans jurer,
Gagne cent jours d'indulgence. »*

Le fabuliste, décidément sévère pour notre pays, qualifie Chauvigny de misérable gîte.

Il fallut attendre le XVIII^e siècle pour que simultanément, en 1716, soient créés le corps des Ponts et Chaussées et soit mis à la disposition de ces ingénieurs des ressources nouvelles et un moyen d'exécution régulier, par la généralisation de la corvée⁸.

C'est probablement de cette époque que date la première route royale de Poitiers à Bourges dont le tracé nous est connu par la carte de Cassini.

Traversant la Vienne sur un bac, à côté de l'ancien pont alors ruiné, elle empruntait les rues Faideau et du Berry, puis la rue des Barrières et le chemin de la Fontaine, passait au nord des Groges, traversait la forêt de Mareuil dans sa longueur pour gagner ensuite Paizay-le-Sec.

Certaines parties de cette route, bien conservées, montrent que sa construction avait été faite avec soin.

Dans les sections tracées à flanc de coteau, elle est bordée de murs de soutènement construits en pierres sèches. Sa largeur est de 6 mètres dont 3 mètres de chaussée fortement empierrée.

La Route Nationale n° 151.

Contrairement à une opinion très répandue, les grandes routes nationales qui constituent l'ossature de notre réseau, remontent non pas à Napoléon 1^{er} mais à la fin de l'Ancien Régime : aux règnes de Louis XV et de Louis XVI.

⁸ Qui s'est perpétuée jusqu'en 1960 par la Taxe vicinale, que les redevables pouvaient acquitter « en nature », c'est-à-dire en exécutant eux-mêmes des travaux sur les chemins vicinaux.

A la Révolution, elles n'étaient pas toutes terminées, mais la plupart étaient commencées et plus ou moins avancées.

Tel était le cas de la nouvelle route de Poitiers, à Bourges, qui porte maintenant le numéro 151 et relie, sous ce numéro, la capitale du Poitou à la ville d'Avallon, dans l'Yonne.

En 1789, en Poitou, elle était à peine commencée.

Partant de Poitiers elle ne dépassait pas Le Breuil-l'Abesse⁹ ; classée route de 2^e classe, sa largeur était fixée à 36 pieds, soit 12 mètres ; c'est toujours la largeur de la plate-forme de la route entre Poitiers et Chauvigny.

La généralité de Bourges, plus active, était beaucoup plus avancée. Une feuille de la carte de Cassini, datant de la fin du XVI^e siècle, qui est exposée au Musée de Chauvigny, montre en effet les parties de la route alors, terminées en Berry :

Un premier tronçon commençant avant Saint-Savin, et atteignant Scoury, par Le Blanc ;

Un deuxième tronçon un peu plus à l'est, qui, cependant, ne rejoignait pas a route de Paris à Toulouse.

L'achèvement de la partie poitevine a traîné en longueur.

En effet, c'est en 1836 seulement qu'il est terminé, par le tronçon Chauvigny - Saint-Savin.

Pour clore cet historique, nous devons faire une remarque :

La partie la plus ancienne de la route, celle de Saint-Savin au Blanc, construite par Le Berry, a une plate-forme de 15 mètres de largeur (fossés non compris), ce qui correspondait à 46 pieds.

La section Poitiers Chauvigny, achevée la deuxième, n'a que 12 mètres de plates-formes. Quant au tronçon Chauvigny - Saint-Savin, oeuvre de la Restauration, il doit se contenter de 10 mètres de largeur!

La route, heureusement, était terminée sinon jusqu'où se serait-elle rétrécie ?

Si on peut noter et déplorer la médiocrité de conception et la parcimonie du Ministère des Travaux Publics de Charles X et de Louis-Philippe, on doit, en revanche, admirer et louer les gouvernements et ingénieurs qui, sous Louis XV et Louis XVI surent doter notre pays de routes aussi bien tracées et aussi largement conçues que la route nationale n°151, de Saint-Savin au Blanc, et que les routes nationales n° 10, 11 et 147.

Sur la partie berrichonne de la nationale 151, qui date de cette époque, une chaussée de 12 mètres tiendrait à l'aise... et comblerait les usagers! Nous n'en sommes, hélas! pas là.

⁹ Nous empruntons certains détails sur l'achèvement des travaux à cette époque à l'article de M. le Professeur R. CROZET : "Notes sur les grands travaux routiers en Poitou dans la seconde moitié du XVII^e S. », paru dans le « Bulletin de la S.A.O. », 1^{er} et 2^e trimestre 1949.

LES AUTRES ROUTES DU PAYS CHAUVINOIS.

Route Nationale n° 749.

Aucune des autres routes qui traversent le Pays Chauvinois n'a une importance comparable à celle de la R.N. 151 et ne paraît aussi ancienne.

Certes, il est vraisemblable, nous l'avons dit ci-dessus, qu'une voie romaine, succédant à un chemin celtique, a emprunté la vallée de la Vienne, sur la rive gauche de la rivière.

Mais il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour qu'une route moderne soit construite de Châtelleraut à Chauvigny (route départementale n° 4 qui se prolongeait alors sur Montmorillon et Le Dorat) et de Chauvigny à Lussac-les-Châteaux (chemin de grande communication n° 9).

Incorporée, en 1930, au nouveau réseau des routes nationales, c'est maintenant la route nationale n° 749, artère nord-sud dont le rôle économique et touristique va croissant depuis en particulier, que l'Association de la Route touristique de la Vallée de la Vienne¹⁰ lui a fait et continue de lui faire une publicité de bon aloi.

Chemin départemental n° 2.

Le chemin départemental n° 2, de Tournon-Saint-Martin (Indre) à Couhé (Vienne) a lui aussi, été construit dans le courant du XIX^e siècle. Le choix de son tracé dans la ville de Chauvigny a donné lieu à des épisodes héroï-comiques que M. Toulat a narré avec humour dans le n° 2 du « Pays Chauvinois ».

Actuellement, l'importance de ce chemin s'accroît d'année en année. En effet, il se trouve faire partie d'un itinéraire partant de Paris qui, par Orléans, Chambord, Saint-Aignan-sur-Cher, Tournon, Chauvigny, Gencay et Civray conduit à Ruffec où il rejoint la R.N. 10 en direction de Bordeaux et de la Côte d'Argent. Itinéraire pittoresque, peu encombré par les poids lourds, connu et utilisé par un nombre croissant de Parisiens pour se rendre dans le sud-ouest de la France.

Certains jours d'été, la circulation y dépasse deux mille véhicules par vingt-quatre heures.

Chemin départemental n° 54.

C'est la section Chauvigny - Le Dorat (Haute-Vienne), de l'ancienne route départementale n° 4 de Châtelleraut au Dorat, dont nous avons parlé à propos de la R.N. 749.

Construit au milieu du XIX^e siècle avec des caractéristiques assez généreuses, ce chemin joue de nos jours un rôle régional important.

¹⁰ Association créée en 1953 à l'initiative de M. le Président TOULAT et qui groupe actuellement les collectivités locales et organismes touristiques de toutes les localités situées sur le cours de la rivière, du lac de Vassivière à Chinon.

DEUXIEME PARTIE

GUÉS, PONTS ET BACS : LE PASSAGE DE LA VIENNE A CHAUVIGNY

LE PASSAGE DE LA VIENNE DANS L'ANTIQUITE ET AU MOYEN AGE.

Le Gué des Chirets.

Nous avons vu plus haut que la voie romaine de Poitiers à Rome, par Bourges et Lyon, traversait la Vienne entre le hameau de la « Rivière aux Chirets »¹¹ et Saint-Pierre-les-Églises.

Une tradition, qui paraît bien établie, veut qu'il y ait eu là un gué pavé.

Le mot CHIRET, proche parent de CHIRON (amas de pierres), dérivant d'une racine celtique signifiant pierre ou lieu pierreux, tendrait à le prouver.

Certaines personnes prétendent avoir vu, au fond de la rivière, des restes de ce pavage, Les recherches que nous avons effectuées personnellement ne nous ont pas permis de les retrouver.

Quoi qu'il en soit, l'existence du gué ne paraît pas douteuse.

À cet endroit, la Vienne, retenue par un haut fond situé à quelque distance à val, a un courant faible et une profondeur régulière un peu supérieure à 1 mètre.

Sans doute, cette profondeur était-elle moindre dans l'Antiquité ?

Sinon, le passage des piétons aurait été impossible et seuls les cavaliers auraient pu emprunter le gué. Peut-être y avait-il aussi un bac. Mais il ne paraît pas y avoir eu de pont romain à Chauvigny.

Les développements que donne à ce sujet Pol Jouteau dans son ouvrage « Chauvigny les Chauvinois » (pp. 40 et 41) ne reposent vraisemblablement sur aucune base sérieuse (l'auteur ne cite aucune source). Il est probable que le « siège de Chauvigny » par Caninius est purement légendaire et que ce que Pol Jouteau a pris pour les poutres en bois d'un pont romain étaient les vestiges du pont de service utilisé en 1882 pour la construction du viaduc du chemin de fer.

Le Pont du Moyen Age.

L'époque à laquelle la voie romaine passant aux Eglises a été abandonnée au profit de la route passant par Chauvigny ne nous est pas connue. Ce déplacement est probablement lié à la construction du premier pont sur la Vienne.

Celui-ci est mentionné dans un document de la fin du XI^e siècle¹².

¹¹ L'orthographe varie selon les documents. REDET, dans, le « Dictionnaire topographique du département de la Vienne », p. 356, cite les formes REPERIA, en 1328 ; la Rivière au CHIREZ, en 1400 ; la Rivière au CHIRETZ, en 1542.

¹² Vers 1083 « areas propre pontem », Cartulaire de Saint-Cyprien, n° 217, cité par Ch. TRANCHANT. « Notice sommaire sur Chauvigny de Poitou », p. 151, note 3.

Long de 67 toises et demie (131 m.), il en avait 2 et demie de large (4 m. 85).

Divers documents, déposés aux Archives de la Vienne et Cités par Ch. Tranchant¹³, précisent qu'il a subi des réparations importantes en 1479 ; en 1507 (un droit de péage subvenait alors à ces dépenses), en 1530 ; en 1562 et en 1643, où il en coûta 44.000 livres.

Cependant, le procès-verbal de visite des domaines de l'évêché, dressé en 1687, le dépeint comme hors d'usage :

« Après avoir fait le tour du dit pont, avons trouvé que iceluy estoit tout ruyné et en mazure et encore en plus mauvais estat qu'il n'estoit lors de la précédente visite »¹⁴.

Le passage de la rivière était assuré par bateaux : « Une grande charrière, un bateau commun à passer huit à dix chevaux et un autre petit challan à passer trois ou quatre personnes. »

Au début du XIX^e siècle, on rase ce qui subsistait des piles qui, rétrécissant le lit de la rivière, accéléraient le courant et provoquaient des accidents.

Ainsi finit le premier pont de Chauvigny. Il avait duré plus de sept siècles.

Le Pont en fil de fer.

Il fallut attendre la fin de 1833 pour que la route nationale 151 et la ville de Chauvigny soient à nouveau dotées d'un pont. Cet ouvrage d'art, qui utilisait la technique alors nouvelle des ponts suspendus, a été désigné par les contemporains du nom de « pont en fil de fer ». Il nous est connu par une estampe de Touzé de Longuemar dont nous publions une reproduction.



¹³ Op. cit., p.p. 152 et 153.

¹⁴ P.V. du 5 décembre 1687, cité par TRANCHANT, op. cit., p. 152

Ses caractéristiques étaient les suivantes :

Longueur totale entre les massifs d'ancrage : 96 mètres.
 Portée libres : 75 mètres.
 Largeur totale du tablier : 4 m. 50.
 Largeur de la chaussée, entre trottoirs : 2 m. 50.

Concédié par ordonnance royale du 25 novembre 1832 et livré à la circulation le 25 novembre 1833. Il était à péage... comme le moderne pont de Tancarville !

Le pont du Second Empire.

Le pont suspendu, devenu rapidement insuffisant et même dangereux, son remplacement par un pont en maçonnerie, sans limitation de charge, fut entrepris en 1866.

Comme le nouvel ouvrage devait être à l'emplacement même de l'ancien, il fallut détourner la circulation sur un bac établi au même endroit que le passage d'eau du XVIII^e siècle

La construction dura deux ans et le nouveau pont fut ouvert à la circulation le 12 décembre 1868.

Les dessins conservés aux Ponts et Chaussées permettent de connaître ses caractéristiques avec précision : C'était un ouvrage à 5 arches en arc de cercle, ayant chacune 16 m. 60 d'ouverture et 2 m. 35 de flèche (surbaissement de 1/7°).

Les deux culées et les 4 piles reposaient sur des massifs de béton, coulés a l'intérieur d'enceintes en bois et protégés extérieurement par des massifs d'enrochements.

La largeur entre tympans était de 8 mètres.

La chaussée était large de 5 mètres et les trottoirs de 1 m. 50.

Le garde-corps, métallique, était interrompu au droit des appuis par des murs bahuts en pierre de taille.

Malgré la qualité de sa facture, ce pont était peu agréable à l'oeil :

L'appareillage, petit et très peu monumental, ne rachetait pas sa grande sécheresse de lignes. En outre, le garde-corps, trop mièvre, était invisible de loin.

Le 25 août 1944, au moment où les Allemands battaient en retraite, le pont miné par les Maquisards du Capitaine Blanchiez, dit Baptiste, fut détruit sur l'ordre de M. Toulat, Maire.

L'arche n° 2, brisée par la charge, s'écroula dans la rivière. Le Capitaine Blanchiez, s'étant alors approché pour examiner la brèche, fut entraîné dans la chute du reste de l'ouvrage et y trouva une mort héroïque.

De 1944 à 1948, la circulation de la R.N. n° 151 et la liaison entre les quartiers rive gauche de Chauvigny et le gros de la ville furent assurées par un bac qui passait les piétons et les véhicules légers cependant que les poids leurs étaient détournés par le pont Bonnes.

Après divers essais mettant en oeuvre des barques de pêche assemblées en portière, on construisit,

en mai 1945, un grand bac formé par l'accouplement de trois grands bateaux portant un pontage apte à recevoir deux voitures et un abri pour les piétons.

La charge limite était de 4 t. 500.

Le bac retenu et guidé à l'amont et à l'aval par deux câbles (système dit à traîlle), était mu par un câble tracteur sans fin, entraîné lui-même par un treuil à moteur, situé sur la rive gauche.

Au cours de sa courte existence, le fonctionnement du bac a connu quelques péripéties qui sont encore dans la mémoire de tous les Chauvinois d'un certain âge. Si d'aucun y ont trouvé l'occasion de se fâcher, beaucoup ont préféré rire d'incidents dont nul n'a d'ailleurs eu de conséquences graves.

Malgré ses imperfections, le bac a rendu d'incalculables services. Il faut savoir qu'en trois ans il a parcouru 17.000 km. et qu'un comptage, effectué le 13 avril 1946 (jour de foire), y a dénombré, entre 8 heures et 12 heures seulement ; 40 automobiles, 20 voitures hippomobile, 3 motocyclettes, 203 bicyclettes, 45 petits véhicules (voitures à bras, brouettes) et 1.522 piétons.

Le pont-route actuel.

Le déblaiement des ruines du pont, commencé dès la fin de la guerre, était terminé à la fin de 1945.

Les culées et les fondations des piles subsistaient.

Cette circonstance conduit l'Administration des Ponts et Chaussées à donner au nouveau pont le même nombre d'appuis qu'à l'ancien et à ne pas modifier sensiblement la largeur des voûtes (8 m.14 au lieu de 8 mètres.)

Cependant, un élargissement de l'ouvrage - porté au total à 10 mètres obtenu au moyen d'encorbellement en béton armé - a permis de porter de 5 à 7 mètres la largeur entre bordures de trottoirs.

Dans un souci d'esthétique, en même temps que d'équilibre, le dessin des arches a été modifié ; ce sont maintenant des anses de panier à cinq centres ; leurs ouvertures est voisines de 16 m. 50, des voûtes d'élégissement ont été aménagées dans les tympans, au-dessus de chaque pile.

L'appareillage des socles et des avant-becs des piles a été choisi assez gans pour donner à l'ouvrage un aspect monumental. Les piédroits et les douelles utilisent les pierres de taille de moyen appareil récupérées de l'ancien pont.

Les travaux, confiés à la Compagnie des Constructions Civiles Industrielles, ont duré vingt-deux mois ; ils se sont achevés le 26 mars 1948.

Le pont a été inauguré, le 3 avril 1948, par M. Abelin, Secrétaire d'Etat aux Finances.

Sa mise en service marquait la fin d'une période où la ville de Chauvigny, endeuillée par les morts de la guerre et les tristesses de l'occupation, avait aussi beaucoup souffert d'être coupées en deux.

Aussi, a-t-elle donné l'occasion à des festivités mémorables : les fêtes de la « Renaissance Chauvinoise ».

Le pont de Chemin de Fer.

Construit en 1882, cet important ouvrage d'art a 150 m. de longueur et 15 m. de hauteur au-dessus de la Vienne.

C'est un pont courbe (le rayon est de 500 m.), comportant 5 arches principales en plein cintre de 24 m. d'ouverture et une arche de 6 m. d'ouverture au-dessus du chemin départemental n° 8.

Il livre passage à la voie ferrée Poitiers le Blanc.

Si utilité de ce beau pont apparaît actuellement assez faible, peut-être connaîtra-t-il un jour un regain de faveur en passant du service de la S.N.C.F. à celui de la Ville de Chauvigny, pour qui il serait un heureux trait d'union entre les quartiers situés des deux côtés de la vallée.

Octobre 1965.

Pierre SAILHAN.

ÉCHOS DE LA REVOLUTION DE 1789 A CHAUVIGNY

En juillet 1789, lorsque la nouvelle de la prise de la Bastille et des troubles qui agitent Paris gagne la province, elle frappe une population déjà ébranlée par l'inquiétude et l'incertitude : depuis la mauvaise récolte de l'année précédente et les rigueurs de l'hiver particulièrement cruel, la disette a réduit des masses de paysans (le cinquième de la population, dit-on) à errer sur les routes en quête de quelque nourriture qu'ils mendient dans les villages ou prélèvent dans les fermes isolées par la force et le vol. Les cultivateurs, à l'approche de la moisson, sentent croître leurs appréhensions, tremblant de la peur qu'une main malveillante ne mette le feu aux récoltes, objet de tous leurs espoirs, ou qu'une bande de pillards ne s'empare en une nuit de leur labeur d'une année. Les bruits se propagent rapidement, amplifiés et déformés par l'anxiété des esprits troublés, prompt à ajouter foi aux nouvelles qui les confirment dans leur angoisse et à rejeter celles qui les pourraient rassurer.

Dans la deuxième quinzaine de juillet, la peur des brigands atteint son paroxysme : c'est la « Grande Peur », une panique contagieuse, engendrée par la fausse conviction que des bandits, soutenus par les nobles et les étrangers (en Poitou, on parle de bretons, de polonais et d'anglais), arrivent de tous côtés pour écraser le peuple. Les contemporains ont cru que le phénomène avait été général, simultané et organisé. Mais des recherches approfondies ont prouvé que la « Grande Peur » s'était propagée spontanément, à partir de cinq foyers, à la vitesse moyenne de quatre kilomètres à l'heure, soit au pas d'un homme, et en certaines régions seulement.

Dans l'Ouest, la « Grande Peur » est née à Nantes et à Ruffec. À Nantes, le 20 juillet, l'annonce du renvoi de Necker sème l'effroi parmi les bourgeois qui se persuadent qu'une compagnie de dragons est envoyée contre eux. Ils pillent les magasins d'armes et se lancent au-devant de leur ennemi imaginaire. Quant aux habitants, de Ruffec, terrorisés le 28 juillet par les menaces de quelques mendiants mécontents de leurs aumônes, ils se laissent aisément convaincre par un de leurs concitoyens qu'une troupe en arme se cache dans les bois voisins. Eux aussi partent à l'attaque. Et dans les campagnes entourant Nantes ; c'est comme dans celles proches de Ruffec, la vue du groupe armé des citoyens effarouchés répand la panique. Paysans et villageois se jettent sur des armes de fortune, le tocsin sonne, les autorités dépêchent des estafettes pour demander des secours aux bourgades voisines, lesquelles, à leur tour, se mettent sur le pied de guerre et transmettent l'alarme plus loin. Les notables (les curés surtout) se hâtent de faire prévenir leurs amis et leurs parents et, de la sorte propagent au loin, par leurs messagers, la psychose de la peur des bandits. De leur côté, les déserteurs des armées improvisées grossissent d'autant plus les événements qu'ils redoutent d'être accusés de lâcheté. Néanmoins, il est des lieux où les personnages importants ont refusé d'ajouter, foi aux bruits alarmants et, ont réussi, par leur attitude énergique, à arrêter la diffusion de la peur, malgré l'hostilité que la foule terrorisée leur marquait.

Ainsi, le courant parti le 20 juillet de Nantes s'est dirigé vers le sud-est sans remonter au Nord ; il a atteint Cholet le 21, Parthenay le 23 et c'est éteint dans la région de Poitiers et de Saint-Maixent, sans se répandre plus loin. Au contraire, la panique éclatée plus tardivement à Ruffec garde sa force intacte jusqu'à l'Aquitaine, la Provence où on la signale le 4 août, les Pyrénées qu'elle touche le 6 août. Vers le Nord une des branches de ce même courant, parti de Ruffec, descendit le « Clain » et expira lui aussi, aux portes de Poitiers, si bien que la région à l'Ouest de Poitiers a été épargnée par la panique. Une autre branche du même mouvement suivit la vallée de la Gartempe, arriva à Montmorillon, à Saint-Savin et atteignit Chauvigny vers le 30 juillet, mais se dissipa, une fois encore, avant de toucher Poitiers. Cependant, une troisième branche, gagnait Loches et Tours où elle se confondait avec un courant formé dans le Maine depuis le 20 juillet.

On connaît une des voies par laquelle l'affolement s'est introduit à Chauvigny : c'est la lettre qu'un nommé Gaillard, habitant de Saint-Savin, écrivit le 30 juillet, à 5 heures du matin à M. Ledoux, notaire à

Chauvigny¹, pour l'informer que l'alerte tenait sa ville en éveil. Il lui raconte comment, la veille des courriers venant de Montmorillon ont annoncé l'arrivée imminente d'une troupe ennemie.

Aussitôt, le tocsin a retenti à Saint-Savin, les hommes se sont équipés, certains se rendant ou secours de Montmorillon, d'autres veillant sur place. Vers minuit, de nouveaux messagers sont venus apporter des précisions sur le danger : il s'agit de « 1.500 brigands armés de toutes pièces et montés ». Aussi, tout le monde à Saint-Savin « est sous les armes et attend des renforts de lieux et paroisses circonvoisines ». Et Gaillard termine sa missive en demandant à son correspondant de faire organiser l'envoi de secours à Saint-Savin.

Quant à la ville de Chauvigny, on sait qu'elle reçut elle-même des secours d'Archigny et qu'un dénommé Vantelon d'Archigny, profita de l'émoi général pour opérer de prétendues « perquisitions » chez plusieurs gentilshommes. Enfin, après un bref temps d'excitation, lorsqu'il devint visible que l'ennemi n'arrivait point et qu'il n'était que le fruit des imaginations alarmées, chacun s'apaisa et rentra tranquillement chez soi.

* * *

Comme partout ailleurs, Chauvigny a souffert, durant ces mois troublés, de la disette et ses habitants ont empêché alors par la force l'expédition du blé acheté par les boulangers de Poitiers, en avril une première fois, puis de nouveau en novembre de la même année. Le 17 août 1790, la municipalité de Chauvigny sauve la vie d'un marchand que la foule éternée veut pendre, mais elle le condamne comme accapareur à une amende de 50 livres.

En 1792, les troubles reprennent à Chauvigny, à la suite de la réduction du nombre des paroisses par le Conseil épiscopal. Le service paroissial de l'église Saint-Léger ayant été transféré dans celle de Saint-Just au mois de mars, la procession de Quasimodo, qui portait traditionnellement de Saint-Léger, dégénéra en émeute. Cette procession était un véritable pèlerinage, puisqu'elle allait de Chauvigny à Plaisance et elle jouissait d'une grande popularité. Cette année-là, le départ eut bien lieu à Saint-Just, mais au retour les paroissiens de Saint-Léger exigèrent que la procession revint dans leur église, selon la coutume, puis ils voulurent qu'une messe y fut dite et que le curé de Saint-Just y rapporta en personne le Saint-Sacrement. La municipalité dut céder. Mais tandis qu'on lisait l'évangile, une partie de la foule enfonçait les portes de la sacristie pour s'assurer que les ornements sacerdotaux avaient été remis en place.

Ajoutons que l'on connaît les noms des curés « assermentés » ou prêtres « jureurs » de Chauvigny : à Saint-Pierre, le curé Vignault de Beaulieu, auteur d'une chronique de Chauvigny ; à Saint-Léger, le curé Doré et le vicaire Pasquier à Saint-Just, le curé Camuzart à Saint-Martial, le curé Rousseau enfin, le curé Coulon et le vicaire Guignard. Le curé Coulon fut élu en 1790 à l'Assemblée d'élection de Poitiers, en même temps que le notaire Henri Fradin.

Un détail encore qui ne manque pas d'être curieux. Les autorités judiciaires de l'Ancien Régime, seigneuriales et ecclésiastiques, furent les dernières à être remplacées par des représentants du nouveau gouvernement. Leurs attributions de police furent bien transférées aux municipalités en avril-mai 1790, mais elles gardèrent intactes leurs autres fonctions. Il en résulta des conséquences inattendues à Chauvigny, c'est devant le sénéchal de l'évêque que prêtèrent serment les experts nommés pour évoluer et liquider les biens d'église... .

Françoise AUBIN.

¹ Jérôme LEDOUX, notaire et procureur fiscal de la baronnie, apparaît, dans les actes municipaux conservés à la mairie de Chauvigny, comme syndic de la municipalité dès mai 1788 et comme maire en janvier 1790. Ledoux est donc le premier maire de Chauvigny et non FRADIN, comme il est inscrit par erreur au tableau des maires, en l'Hôtel de Ville de Chauvigny.

D'après les travaux suivants:

- Georges LEFEVRE, « La Grande Peur de 1789 », Paris, 1932, 272 pp.
- Le Marquis de ROUX, « La Révolution à Poitiers et dans la Vienne », dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest », tome IV (3^e série), 1910, 589 pp.
- Henri DINE, « La Grande Peur dans la généralité de Poitiers, juillet août 1789 », Paris 1951.
- Sur le même sujet, voir Pierre MASSE, « La peur de 1789 à Montmorillon », dans le Bulletin de « la Société des Antiquaires de l'Ouest », 2^e trimestre de 1965, pp. 135-141.

SOCIETE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DU PAYS CHAUVINOIS

RAPPORT SUR LES FOUILLES DE CHALONGE

ANNEE 1963-64

I- HISTORIQUE

À une distance de 2 à 3 kilomètres au Sud de Chauvigny, le plateau qui borde la rive droite de la Vienne forme un coteau escarpé qui, peu avant le hameau du Moulin-Milon, devient une falaise abrupte, haute de 40 mètres.

Ce site pittoresque, d'où l'on découvre un panorama étendu, commande la vallée, sur une longueur de 5 à 6 kilomètres.

Il paraît particulièrement propice à l'établissement d'un point fortifié.

Or, une tradition bien établie dans le pays veut qu'il ait existé là un château fort nommé Montafilan, incendié à la Révolution, et dont, les ruines auraient été visibles jusqu'à une époque récente.

Aucun texte ne confirme l'existence d'un tel château - qui n'a donc probablement jamais existé - tout au moins pendant le Moyen Âge ou les temps modernes. En revanche, de nombreux témoignages, dont celui de l'abbé Auber, dans son ouvrage sur Saint-Pierre-les-Églises¹, font état de l'existence de murs importants, construits en petit appareil cubique. Selon les habitants du pays, ces murs auraient été démolis et convertis en matériaux d'empierrement vers 1932.

Il pourrait donc s'agir de vestiges de constructions gallo-romaines, confondues plus tard avec ceux d'un château fort.

Malgré l'imprécision de ces indices, plusieurs membres de la Société Archéologique de Chauvigny décidèrent, en 1963, de prospecter le site de Chalonge.

La surface du plateau est à peu près horizontale jusqu'à la crête qui domine la vallée. Elle est nue : le sol est planté de vignes ou traité en prairies naturelles.

La terre, de couleur brun rouge, est très graveleuse. Dès l'abord, on y remarque de nombreux tessons, dans lesquels on reconnaît des fragments de tuiles à rebord. Des murs de pierre sèche, qui bordent les terrains à l'Ouest, renferment des fragments cubiques qui paraissent avoir été taillés en moellons de petit appareil. La probabilité de l'existence de constructions gallo-romaines paraît renforcée par ces trouvailles.

C'est pourquoi, avec l'autorisation et le concours de M. LABAUME, propriétaire d'une parcelle en pré sise à peu près au centre du site, une petite équipe a procédé, le 13 avril 1963, à quelques sondages dans une zone où les fragments de terre cuite étaient nombreux en surface.

À une profondeur de 20 à 30 centimètres, des couches très riches en terre cuite de nombreux tessons de poteries et des restes de maçonnerie ont été trouvés.

Il a donc été décidé de procéder à des fouilles systématiques.

¹ Abbé AUBER: « Recherches archéologiques et historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Pierre-les-Églises ». « Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest », tome XIX, 1851.

Une demande d'autorisation, concernant la parcelle n° 83 de la section ZP, commune de Chauvigny, a été déposée au nom de la Société Archéologique et M. LABAUME Robert, le 16 octobre 1963.

L'autorisation de fouilles a été accordée le 20 avril, 1964 par le Ministère des Affaires Culturelles. Les fouilles proprement dites ont commencé le 7 décembre 1963.

Elles ont été poursuivies chaque semaine, le samedi et le dimanche pendant les mois : de décembre 1963, janvier et février 1964, puis de manière plus sporadique et par des équipes réduites pendant le printemps et le début de l'été 1964.

MM. Labaume, propriétaire du droit de fouille ; Camus, Sailhan, Jean Toulat et plusieurs jeunes gens et jeunes filles appartenant à la Maison des Jeunes de Chauvigny, ont été les principaux artisans.

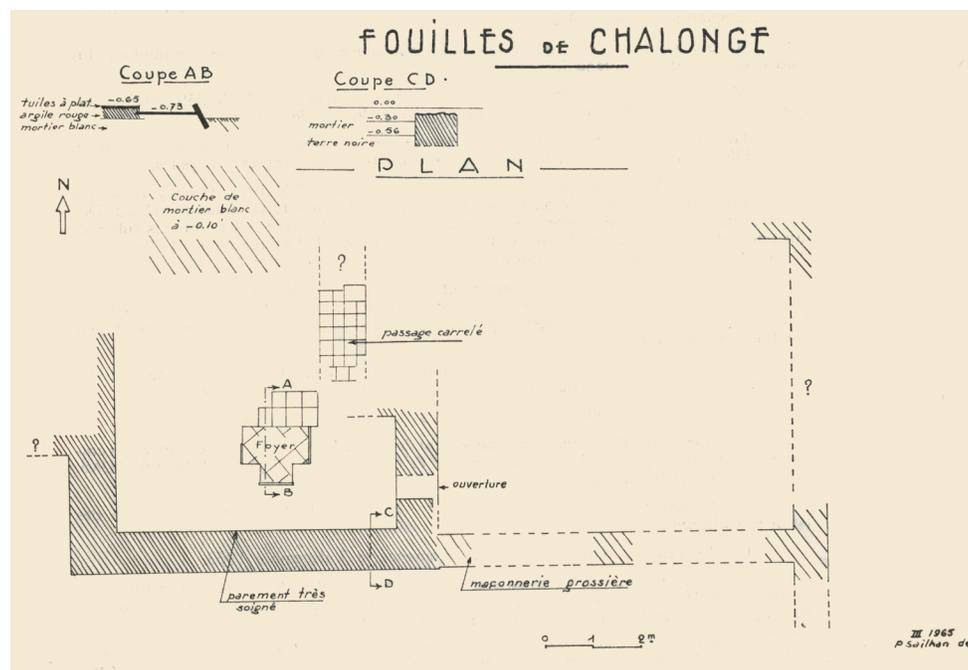
Les principales étapes des découvertes sont les suivantes :

Dès le 7 décembre 1963, des restes de maçonnerie, des couches et des amas de mortier de chaux grasse étaient dégagés, tandis que l'on trouvait de très nombreux fragments de tuiles à rebord et de tuiles courbes, de très nombreux tessons de poteries, des couches de cendre et de charbon, des coquilles d'huîtres.

Le 8 décembre, mise à jour d'une surface carrelée à l'aide de tuiles à rebord posées sans dessus, dessous.

Le 11 janvier, découverte de murs, formant un angle droit, qui se révéleront plus tard être ceux d'un bâtiment ou plutôt d'une pièce d'habitation de forme rectangulaire au milieu de laquelle se situait le carrelage qui devait en constituer le foyer.

À partir de ce moment, les fouilles ont été conduites en suivant systématiquement les murs dans diverses directions, ce qui a conduit à faire des sondages à une certaine distance de la fouille primitive. Cette phase préliminaire a été terminée (provisoirement) courant février 1964.



Au cours des mois suivants, les fouilleurs, généralement peu nombreux, ont fait porter tout leur effort sur l'intérieur de la salle au foyer sur toute sa surface avec minutie, de manière à recueillir le maximum d'objets mobiliers. Les principales trouvailles ont été : des poteries : tuiles, briques, vases, dont plusieurs fragments de céramiques sigillée.

Des fragments de verre ;

Des clous ; des débris de cuisine : os d'animaux, coquilles d'huîtres.

II. - RESULTATS OBTENUS

1° Bâtiments.

Les maçonneries dégagées par les fouilles forment un ensemble de murs qui subsiste généralement jusqu'à 15 ou 20 centimètres au-dessous de la surface du sol cultivé.

Il en existe de deux sortes :

Les premiers, en maçonnerie de moellons de petit appareil de belle facture, et dont les parements sont rejointoyés avec soin, ont 0 m. 85 d'épaisseur et paraissent fondés à plus de 0 m. 70 de profondeur par rapport au sol actuel.

Les seconds, en maçonnerie beaucoup plus grossière, n'ont guère que 0 m. 55 d'épaisseur et semblent fondés à plus faible profondeur (de l'ordre de 40 cm.).

Le mortier utilisé est exclusivement du mortier de chaux grasse sans incorporation de tuileau. On retrouve, à côté des murs, des amas importants de mortier et de moellons qui proviennent probablement de l'effondrement des parties en élévation.

Les fouilles ont tout d'abord mis au jour un premier local de forme rectangulaire, ayant 5 m. 88 de longueur, dans le sens est-ouest, et dont l'autre dimension n'est pas encore déterminée avec certitude.

En effet, le mur Est comporte une amorce de retour à 2 m. 35 de distance de l'angle sud-est et paraît démoli au-delà.

En revanche, le mur Ouest paraît se prolonger sans retour très au-delà de cette dimension.

Ces murs, en maçonnerie soignée, ont 0 m. 85 d'épaisseur.

Dans ce local ont été trouvés :

a) À peu près au centre du rectangle de 5 m. 88 x 2 m. 35, un carrelage formé de tuiles renversées qui paraît être un foyer. Ses dimensions sont 1 m. 40 d'Est en Ouest, 1 m. 20 du Nord au Sud. Des briques fichées debout le limitent sur trois faces, Sa surface est à 0 m. 73 au-dessous du sol ;

b) Au Nord de ce foyer, une surface carrelée en tuiles renversées, située à 0 m. 65 en dessous du sol et dont les limites sont imprécises, les bords étant cassés ;

c) Au nord-est de ce carrelage, un autre carrelage formant une surface rectangulaire de 0 m. 95 de largeur (est-ouest) et de plus de 1 m. 90 de longueur (nord-sud), qui paraît s'être prolongée vers le Nord, mais est cassée dans cette direction.

À 0 m. 60 de distance de l'angle sud-est, le mur Est de la salle au foyer devait comporter une ouverture de 0 m. 50 de largeur dont la base d'un jambage est marquée par des briques incorporées à la maçonnerie.

Le mur Sud de la salle au foyer se prolonge vers l'Est par un mur moins épais (0 m. 55) et moins soigné que les fouilles n'ont pas, encore dégagé sur toute sa longueur, mais qu'un sondage a retrouvé à 7 m. 50 de son origine, endroit où il paraît rencontrer un autre mur de même facture construit nord-sud.

Un autre sondage, pratiqué 6 mètres au Nord du précédent, a découvert un angle de murs qui paraît être l'achèvement du côté Nord de ce mur nord-sud.

Aucune construction souterraine n'a été dégagée.

Les fouilles ont été arrêtées à la rencontre d'un terrain de couleur brun rouge riche en gravier qui paraît être le terrain naturel.

Cependant, en quelques endroits, les fouilles ont rencontré un sous-sol formé d'un amas de grosses pierres, non taillées, entassées sans ordre et en laissant des vides entre elles.

On a tout d'abord pensé qu'il s'agissait du remblaiement exécuté après coup de salles souterraines anciennes, mais les fouilles n'ont rien révélé de semblable : il s'agit, plus probablement, du remplissage de points bas ou de cavités du terrain, exécuté avant la construction, pour obtenir une surface unie.

2° Mobiliers et débris divers.

Les fouilles ont permis de recueillir :

- a) Des débris de matériaux de construction, tuiles, briques, clous ;
- b) Des poteries ;
- c) Des déchets de cuisine ;
- d) Des objets divers.

a) Matériaux :

Les tuiles, en terre cuite brun rouge, sont des deux modèles classiques :

Tuiles à rebord, ayant 38 cm de longueur et 32 cm de largeur 3 cm d'épaisseur :

Et **tuiles courbes**. Les briques sont très épaisses.

Noter que tous les carrelages utilisent comme matériaux la tuile à rebord posée sens dessus dessous.

b) Poteries :

Il a été trouvé trois genres de poteries :

Des fragments de plusieurs vases en **poterie sigillée**, dont un, qui porte un décor représentant 'une lionne bondissant, a été identifié, comme provenant des ateliers de Lezoux (avant 275 après Jésus Christ) : type 37 de Dragendorff.

D'assez nombreux tessons de poterie noire, très fine sont décorés à la roulette, selon une technique voisine de celle de certaines poteries sigillées.

Enfin, de très nombreux tessons de poterie grise, plus grossière et de poterie brun rouge.

M. Camus, qui s'est particulièrement attaché à la recherche de ces poteries, a réussi, au prix de longs efforts, nécessitant une grande patience et beaucoup de flair, à reconstituer des fragments importants de plusieurs vases et de coupes qui sont actuellement déposés au Musée de Chauvigny.

c) Déchets de cuisine :

Autour du foyer, dans la salle rectangulaire, ont été trouvés, mêlés à des cendres et à du charbon :
Des fragments nombreux d'os d'animaux (mammifères et oiseaux) ;
Des, coquilles d'huîtres.

d) Objets divers :

Un poids en terre cuite de forme pyramidale ;
Un morceau de marbre vert taillé en rectangle au bord biseauté, qui pouvait avoir été le socle d'une statuette.

III. - CONCLUSION

Les fouilles n'étant pas terminées, il est prématuré de tirer une conclusion définitive.

On peut cependant noter, d'ores et déjà, que les résultats obtenus (avec des moyens limités) sont positifs.

Le local découvert faisait probablement partie d'un ensemble de constructions dont il faudra déterminer le contour : la photographie aérienne nous y aidera sans doute.

Quelle était l'importance de ces constructions ? Jusqu'à présent, il semble qu'il s'agisse de bâtiments plutôt modestes - mais peut être ne sommes-nous tombés que sur des locaux accessoires ?

L'avenir nous l'apprendra.

À Chauvigny, le 30 octobre 1964.

Pierre SAILHAN.
Président de la Société.

EXCURSION ANNUELLE DU 6 SEPTEMBRE 1964

Châteaux forts, églises romanes et abbaye, pour l'histoire ; un musée pour le folklore, un marais mouillé pour la promenade et le plaisir des yeux... tel fut le programme varié et attrayant de notre dernière excursion.

À l'heure, dite, sous un ciel indécis qui heureusement s'éclaircira l'après-midi, les voitures et leurs passagers quittent la place du Marché, lieu du rassemblement habituel, et filent rapidement, car le parcours sera long, vers Poitiers, Lusignan et Saint-Maixent jusqu'à Cherveux, premier arrêt de la caravane.

C'est là, entre la vallée de la Sèvre et la plaine que s'élève le château, intéressant exemple de forteresse féodale avec son donjon quadrangulaire au milieu de la cour. Le fermier qui l'habite a veillé à l'entretien d'élégants bâtiments du XV^e siècle, flanqués de tourelles à pans. On ne visite pas et c'est dommage car ces fenêtres aux arcs accolés éclairent des pièces meublées, paraît-il, de hautes cheminées aux taques de fonte qu'on aimerait admirer de près.

Sur ce regret, les archéologues reprennent la route en direction de Saint-Gelais, longeant la vallée de la Sèvre et passent à **Echiré** qui réfléchit dans l'eau verte les lignes de son église romane. Non loin, sur l'autre rive, un château fort fut construit au XIII^e siècle, celui du **Coudray-Salbart**. La légende en attribue l'édification à Mélusine, la fée de Lusignan, qui courait chaque nuit la province poitevine, y laissant tomber tours et donjons qu'elle bâtissait sur l'heure avec « une simple dornée de terre et une goulée d'Ève ».

En réalité, cette forteresse imposante fut construite par les Archevêque, seigneurs de Parthenay et, en 1419, y fut incarcéré le Duc Jean V de Bretagne. Elle dessine un quadrilatère irrégulier, jalonné de six tours dont l'une, celle du nord-est, dite du Boisberthier, a des murs épais de cinq mètres.

Ce qui frappe le plus le promeneur dans l'architecture défensive, c'est une curieuse galerie intérieure, pratiquée dans l'épaisseur des courtines, reliant toutes les tours et percée d'archères aussi bien vers le dedans que vers le dehors, qui permettait aux défenseurs de combattre les attaquants infiltrés à l'intérieur du château. En parcourant cet original chemin de ronde, on peut suivre une partie de l'enceinte, de la tour de Boisberthier à la tour Double.

Après quelques escalades, on pénètre dans la salle du Donjon à l'antique et monumentale cheminée où siégeait le Commandement de la Place en temps d'hostilités. Ceux qui ne craignent ni les éboulis, ni l'escarpement des sentiers peuvent gagner la tour Saint Michel et une surprenante voûte en coupole byzantine frappe leur regard, ce curieux ouvrage était utilisé pour la manoeuvre d'appareils de défense.

Dans ce château énigmatique on aime escalader, explorer, flâner parmi les vieux murs où poussent le lierre, la pariétaire, la chélidoine et, du sommet des courtines sud, dominer la paisible vallée de la Sèvre toute de calme et de fraîcheur. Comment imaginer le vacarme des guerres de chevaliers aux lances meurtrières dans le cadre de ce paysage aujourd'hui si serein ?

Puisque voici l'heure du déjeuner, la vallée voisine de l'Egray nous paraît hospitalière. Nous nous décidons pour une prairie boisée en bordure du ruisseau et comme malheureusement la pluie menace, un arbre centenaire à la large ramure nous offre son abri. Dans un climat amical et joyeux nous reprenons des forces, savourant et partageant avec les voisins des préparations culinaires et de bonnes bouteilles. Les cuisinières chauvinoises et les chais ont droit aux louanges des uns et des autres, félicitations réciproques, cela va sans dire !

Nous voilà parés pour visiter **Nieul-sur-l'Autize**, qui passe aux yeux de certains comme le lieu de naissance de la belle Eléonore d'Aquitaine, toujours est-il que sa mère, Aénor de Châtellerauld, ne cessa de s'intéresser l'abbaye et y fonda sa sépulture. Les abbés de Nieul furent de grands « assécheurs de marais », mais le premier travail des moines fut de construire le monastère et l'église abbatiale dédiée à saint Vincent. Celle-ci, de caractère roman poitevin, édifiée et achevée fin X^e, début XII^e, a été trop restaurée au XIX^e siècle. La façade présente un riche décor sculpté d'animaux fantastiques et de motifs curieux imbriqués les uns dans les autres au-dessus du portail central et des arcades latérales. La voûte en berceau du vaisseau central est renforcée de puissants doubleaux reposant sur des colonnes géminées.

Mais la merveille de Nieul c'est son cloître qui nous ravit avec ses arcades en arc brisé à arêtes vives ou moulurées qui s'appuient sur de forts piliers flanqués de colonnes jumelées et de contreforts colonnes sur la cour. De tout l'Ouest, c'est le seul cloître intégralement conservé sous bâtiments. Sur le côté s'ouvre la salle capitulaire (restaurée) au nord, adossées aux murs de l'église, sont les sépultures... . On peut apercevoir encore l'escalier qui conduisait au dortoir et, dans le mur sud, un beau portail qui donnait accès au réfectoire dont le jardin extérieur nous montre les vestiges.

D'abbaye en abbaye, nous ne pouvons manquer d'aller ensuite voir **Maillezais**. Jetons au passage un coup d'oeil sur l'église paroissiale Saint-Nicolas, à la façade finement ciselée et les ruines de l'abbaye de Maillezais s'élançant devant nous. Encore des ruines, certes, mais quelle élégance et quelle majesté sous le ciel redevenu bleu, dans le soleil, sur leur motte, dans un paysage déjà vendéen !

Fondée au X^e siècle par Guillaume Fier-à-Bras, Comte du Poitou, sur une île calcaire battue par la mer, ce vaste ensemble fut érigé en Evêché par le Pape Jean XXII, ruinée et remaniée à plusieurs reprises, elle a été fortifiée en dernier lieu par Agrippa d'Aubigné (fin du XVI^e siècle) qui y plaça une garnison de soldats huguenots.

En se présentant à la porte de l'abbaye, on retrouve encore quelques vestiges du pont-levis, à gauche, la falaise et le bastion formant brise-lames (surmonté d'une échauquette), il servait de cadran solaire ; à droite, les restes d'une douve à demi-comblée... . Avançons au coeur de l'ensemble, ce mur immense qui se dresse, c'était le mur nord de la nef d'une cathédrale, si suggestif que l'on peut très bien imaginer l'ancienne splendeur de ce monument.

Les ruines offrent un échantillonnage des siècles et des styles, du roman au gothique, il n'y manque que le chœur très vaste et dont on voit encore l'emplacement, qui avait été rebâti au XVI^e siècle par Geoffroy d'Estissac, pour que l'histoire de ces pierres soit complète : chapiteaux ornés d'oiseaux tenant un bipède dans leurs pattes, deux tours carrées, escaliers à vis qui menaient aux tribunes, voûte d'ogives dans la partie gothique, arcatures en lamelles du transept, chapiteaux polygonaux à feuillage frisé du XIV^e siècle, tout parle au touriste qui s'y attarderait des heures. En quittant le transept, on emprunte les passages conduisant au cloître, les fouilles ont mis à jour six tombeaux (XI^e ou XIII^e siècle ?), l'un d'eux contenait un dignitaire, évêque ou abbé ? Il avait été enterré avec ses ornements et sa crosse de cuivre doré incrusté d'émaux de Limoges, elle daterait de la fin du XIII^e siècle. On peut l'examiner dans l'ancienne cuisine, salle carrée du rez-de-chaussée, parmi d'autres objets intéressants, découvertes des fouilleurs. Ajoutez à cela l'emplacement de la salle capitulaire, reconnaissable aux banquettes de pierre encore visibles qui l'entouraient, descendez dans une grande cave taillée dans le roc, voûté en berceau, où les religieux conservaient le sel des marais, dans une autre, dite le cachot de Rabelais, surmontée d'un long réfectoire aux deux cheminées, dans d'autres caves encore « pouvant contenir cent cinquante barriques de vin », et vous aurez une idée du nombre de moines qui vécurent là.

Là-dessus, il faut bien songer à partir et, si la visite fut passionnante, le chemin parcouru et le temps lourd nous ont quelque peu fatigués, aussi la traversée du Marais Poitevin, avant de gagner Niort, est-elle bien reposante : Venise Verte dont il est tant parlé, Arçais, Coulon, Magné, route parmi les conches

(canaux) et la verdure, oasis de fraîcheur avec ses bateliers parcourant les chemins d'eau sur leurs « plates » chargées de foin ou de « mojettes » (ces haricots qui font la richesse du pays), ses pêcheurs qui capturent les anguilles pour la fameuse « bouilliture », les tanches pour la friture et les écrevisses ! Le gastronome serait tenté d'y revenir pour goûter ces spécialités régionales, sans oublier les artichauts qu'on fait suer dans le diable en terre et le tourteau fromagé, dessert succulent confectionné grâce au lait de ces vaches que l'on mène au pré en bateau.

Au terme de cette flânerie, qui nous a détendus agréablement, nous abordons Niort ; et dernière étape de la soirée, nous nous dirigeons tout droit vers le donjon, au pied duquel coule la Sèvre Niortaise..

Ce glorieux témoin du passé militaire de la ville fut construit au XII^e siècle par Henri Plantagenet, roi d'Angleterre, second mari d'Eléonore d'Aquitaine. Il est constitué par deux massives tours carrées, surmontées d'une plate-forme crénelée et cantonnées à leurs angles de fortes tours rondes avec, sur chaque face, de puissants contreforts semi-circulaires. De la plate-forme, un très beau panorama se déroule sous nos yeux et la table d'orientation placée là est utile pour identifier les horizons lointains et les monuments.

L'intérieur du bâtiment central a été transformé en musée **ethnographique régional** au centre de salles immenses dont les murs ont quatre mètres d'épaisseur.

La salle des Gardes commande l'étage supérieur qui groupe les antiques métiers des artisans de la région : métiers à tisser, barattes en bois..., ainsi qu'une intéressante collection de coiffes, depuis la « Grisette » de Niort, le « Ramponneau » des rosières de La Mothe-Saint-Héraye, jusqu'à la « Maraîchine » des lavandières de Coulon et aux bonnets carrés en forme d'« écus ».

Une immense pièce, éclairée au nord par une fenêtre dont l'embrasure est encore munie de ses bancs de pierre, présente un intérieur poitevin du début du XIX^e siècle, avec son mannequin de cire vêtu de droguet, coiffé d'un chapeau à larges bords, campé parmi des ustensiles ménagers d'autrefois et des meubles rustiques : berceau, armoires dites bonnetières aux portes étroites et sculptées...

La « Chambre des Echos » nous amuse, qui est ainsi désignée en raison du phénomène acoustique qu'on y observe et qui permet à une personne parlant à voix très basse dans l'un des angles de la pièce d'être entendue distinctement d'une autre personne placée dans l'angle opposé. L'expérience est concluante et très distrayante : les jeunes de la troupe en usent et en abusent.

Parmi les collections du Musée, observations et comparaisons orientent notre pensée vers notre Musée Chauvinois et aussi vers le retour.

Le soleil baisse sur le pays Niortais, nous redescendons les marches usées du donjon et regagnons la place où attendent les voitures. Nous nous séparons amicalement et chacun se dirige vers la Vienne, satisfait de cette excursion réussie.

Micheline ROSIER.

CHRONIQUE DU MUSÉE

(Suite)

Prenez donc place à table, vos pieds rencontrent la «barre au chat» où l'animal domestique s'installait pour échapper à l'humidité du sol et au froid.

Votre couvert est disposé à même le bois ciré : l'assiette à calotte, le verre épais, stable et peu fragile, la fourchette de fer, la cuiller d'étain plus ou moins déformée et le gros couteau de poche que ne quittait jamais le paysan.

Dans le « potet » (pichet) on a tiré le vin du terroir et, dans la bouteille soufflée, « la piquette ».

En été, le gobe-mouches est en permanence sur la table, on le remplit d'eau vinaigrée puis on le pose sur une assiette plate mais, comme « l'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre », un morceau de sucre, sur l'assiette, sert d'appât. Les mouches, venues manger le sucre, pénètrent dans le récipient spécialement conçu et, au moment de leur envol se noient dans le liquide.

De votre place, vous pouvez faire l'inventaire du buffet vaisselier à étagères. L'on y range toute la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Ce sont les assiettes, les plats, les saladiers, les « mazarines » (écuelles) en caillou, qui s'alignent sur les rayons dans un souci de décoration et les mazagrans, destinés au café, qui se dressent sur les étagères. Le soleil joue sur le vernis aubergine de la soupière, allumant des reflets violets sur ses flancs rebondis et éclairants le « corbin » proche, ce pichet en grès beige bien de chez nous. Son bec ressemble à celui d'un corbeau, d'où son nom.

À l'étage supérieur du meuble, des poteries voisinent avec un porte-dîner en fer à deux compartiments, pratique pour emporter le repas aux champs. En bas, sur le buffet proprement dit, vous remarquerez plusieurs poteries de couleur marron foncé, une lèchefrite en tenue brune, un plat rond et un autre petit porte dîner avec une anse, qui fait penser à un panier.

Laissant le vaisselier, levez les yeux vers la poutre énorme, en cœur de chêne, équarrie à main d'homme, et vous verrez d'autres objets usuels accrochés là : encore des plats en caillou au fond vernissé marron, d'un décor naïf, de longues cuillers à sauce en fer et à soupe en étain, un minuscule porte dîner brun, un cruchon à huile, une casserole à bouillie pour le bébé. À l'une des extrémités, un godet de bois, patiné et rongé, témoigne d'une longue carrière et, à l'autre, un « barricot » miniature, devenu sédentaire, semble regretter les champs où il portait à boire aux travailleurs.

Maintenant nous pourrions examiner les richesses de l'armoire, mais, auparavant, il n'est peut-être pas superflu de parler des caractères généraux du mobilier rustique.

La matière en était les bois indigènes, noyer, cerisier, orme (ormeau), rarement de chêne. Ici dans la pièce, à part la table de chêne, les autres meubles : lit, armoire, buffet-vaisselier, maie, sont en cerisier. Bien que simples, ils présentent quelque richesse ornementale et ils ont conservé la mouluration, les proportions harmonieuses que les menuisiers de Louis XV donnaient à leurs modèles mais ce sont surtout de par leurs garnitures métalliques qu'ils se montrent dignes d'intérêt : gonds ou pentures appelées « fiches », entrées de serrures faites d'une plaque d'acier percée et ajourée comme pour une dentelle. La ménagère mettait son amour-propre à les entretenir brillant comme un miroir.

Voici le moment d'ouvrir cette mystérieuse armoire. Nous y admirerons tout un ensemble vestimentaire.

Un grand châle des Indes en capitonne le fond. Au centre de l'étagère, le globe de verre contient la couronne de mariée, présentée sur un coussin de satin rose entouré de feuilles de chêne en métal doré. C'est un souvenir auquel on tenait ! À droite, voici le bonnet plat de tous les jours, le cayon de petite fille et la coiffe de deuil (ou capote) faite de crêpe noir adroitement travaillé en hauteur, c'est une coiffure un peu bourgeoise qui rappelle le chapeau. À gauche, c'est un bonnet de travail en cotonnade et enfin la « marotte » en carton bouilli coiffée d'un riche bonnet de tulle brodé.

Suspendu à la tringle, ce sont les collets, capes de différentes longueurs, les caracos de tous les jours en lainage noir et ceux des dimanches ornés de perles et de soutache, les bas blancs tricotés à la main, la robe de baptême en piqué de coton.

En bas, la quichenotte voisine avec l'ombrelle et les chemises de toile grossièrement tissées.

Pas de place perdue ! Un intérieur de la porte ouverte présente des châles ; l'un en fin lainage bleu au décor de roses, l'autre plutôt grand mouchoir à carreaux lie de vin, semble prêt à servir de foulard à la grand mère et à recevoir la prise du grand père. Mais qui chaussa ce petit sabot usagé auquel il reste encore quelques clous appelés « caboches » ? Il fut porté par un jeune enfant il y a soixante quinze ans environ, ainsi que ces petites mitaines blanches ajourées.

Sur l'autre battant, des châles encore... . Le premier est en soie rouge, marron et beige, décoré lui aussi de roses, et le second en tulle blanc brodé que l'on pourrait attribuer à une jeune fille ou à une mariée, le troisième est un petit châle des Indes.

Mais peut-être ces vêtements si bien conservés vous parlent-ils ? Vous essayez d'imaginer le costume de vos aïeux, il y a cent ans. Les mannequins qui habitent la salle et les poupées de la vitrine, en costumes d'époque, vous en donneront une idée.

(A suivre)

Micheline ROSIER, Suzanne COUDERC.